Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 35 (1964)

Heft: 5

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PJ 4

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXVe ANNÉE | Paraît une fois par mois | No 5 Mai 1964

SOMMAIRE

L'année de l'Expo — L'aménagement du port de Bourogne
Le trafic transalpin et le Jura — Offre de terrain industriel — Le marché du travail

L'année de l'Expo

Les 150 membres de l'ADIJ, qui assistaient, le 2 mai à Porrentruy, à l'assemblée générale annuelle de l'Association, ont applaudi M. René Steiner, président, quand ce dernier a déclaré en conclusion de son allocution de bienvenue :

« 1964 sera l'année de l'Exposition nationale. Elle est ouverte depuis avant-hier. Ce que nous en savons déjà nous permet de dire que ce sera une réussite et que ses visiteurs y prendront conscience de ce qu'est leur pays, des vertus et des faiblesses de son peuple. Ils prendront conscience aussi du rôle qu'ils ont à jouer, comme individus et comme citoyens, pour assurer le plein épanouissement de l'homme dans une société où tous sont solidaires parce qu'ils détiennent tous une parcelle de la souveraineté nationale. Les objectifs qui jalonnent la route du progrès matériel et moral ne pourront être atteints que dans un esprit de collaboration, de tolérance et de respect mutuel. »

Ils ont également accepté à l'unanimité le programme d'activité que le comité avait élaboré dans sa dernière séance et qui comprend les 9 points suivants :

1. **Législation**

   Etude des projets de loi cantonaux et de leur répercussion sur l'économie et le développement du Jura. Défense de l'économie jurassienne en général.

2. **Question jurassienne**

   Promouvoir toute solution qui sauvegardera l'unité des 7 districts jurassiens.

3. **Voies de communication**

   Poursuivre nos efforts en vue de

   — *l'aménagement de la ligne Bâle-Bienne comme voie d'accès du Lœtschberg ;*
   — *son équipement en double voie de Bâle à Bienne ;*
   — *la suppression du supplément de tarif entre Moutier et Longeau ;*
   — *la revalorisation de la ligne de Delle ;*
   — *la transformation de la gare de Sonceboz ;*